

# NOTE

SUR

## QUELQUES ARMES ANCIENNES

recueillies

près de Saint-Leu-d'Esserent (Oise)

---

Parmi les nombreux objets antiques composant la collection de notre collègue M. Poirrier, nous avons surtout remarqué les quelques armes anciennes que nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui.

Ces pièces, acquises récemment par notre collègue, avaient été recueillies, il y a quelques années, par un chef dragueur dans du cailloutis extrait du fond de l'Oise, en amont de Saint-Leu-d'Esserent.

Très intéressantes au point de vue archéologique, il importait de les signaler à l'attention du monde savant en leur consacrant quelques pages d'étude.

La première est une belle épée en bronze (fig. 1) malheureusement brisée en deux tronçons lors de son extraction du lit de la rivière. Elle est pistilliforme et mesure 0 m. 555 de longueur totale.

La lame, dont la plus grande largeur est de 49<sup>m/m</sup>, présente une nervure médiane assez accentuée et arrondie.

De chaque côté de cette nervure se voient cinq stries équidistantes assez profondément gravées dans le métal sur une largeur de 2<sup>m/m</sup> 1/2 environ. Effacées de place en place par suite de l'action quel-

que peu corrosive des eaux courantes sur le bronze de cette épée, qui devait reposer sur quelque banc de graviers, ces stries ornementales devaient donner plus de cachet à la lame.

Cette décoration par stries qui existe sur un grand nombre d'épées sans soie, ni languette de l'âge du bronze II-III s'est déjà rencontrée dans notre département sur une épée à soie plate de l'âge du bronze IV, signalée à notre Société par notre collègue M. Plessier (1).

La base de la lame légèrement évasée en forme de garde est percée de quatre trous de 3 à 4<sup>m/m</sup> de diamètre servant au passage des rivets destinés à fixer solidement les plaques de recouvrement en bois ou en corne de la poignée sur la soie de l'épée.

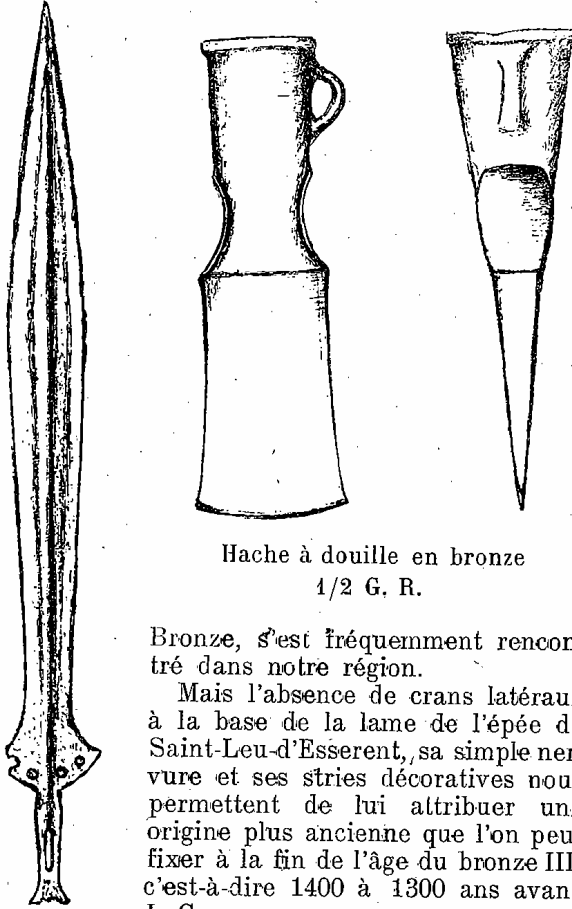
La partie gauche de cette garde a été cassée jadis au niveau du deuxième rivet.

La soie, plate, à bords légèrement relevée, se termine en queue d'aronde et mesure 70<sup>m/m</sup> de longueur. Elle présente en son milieu une fente longitudinale de 29<sup>m/m</sup> de longueur sur 5<sup>m/m</sup> de largeur, remplaçant les rivets habituels de la poignée.

Cette arme, qui pèse actuellement 450 gr., ne possède pas la belle patine verte de la deuxième pièce que nous allons décrire ; le bronze est rugueux au toucher, et recouvert d'une patine noirâtre. Les bords de la lame, non martelés, montrent encore les traces du coulage du métal.

(1) L. Plessier, *Cachette de l'Age du bronze à Compiègne (Oise)*. Bul. Soc. Historique de Compiègne, T. XV, p. 120, et fig. I, p. 119.

Ce type d'épée, dont les variantes abondent à la dernière période de l'âge du



Hache à douille en bronze  
1/2 G. R.

Bronze, s'est fréquemment rencontré dans notre région.

Mais l'absence de crans latéraux à la base de la lame de l'épée de Saint-Leu-d'Esserent, sa simple nervure et ses stries décoratives nous permettent de lui attribuer une origine plus ancienne que l'on peut fixer à la fin de l'âge du bronze III, c'est-à-dire 1400 à 1300 ans avant J. C.

FIG. I. Cette nouvelle découverte vient  
Epée en bronze confirmer ce que disait alors en  
1/5 G. R. 1912 notre collègue M. Plessier sur

la prédominance de la lame pistilliforme dans nos parages pendant les deux dernières périodes de l'âge de bronze (1).

La deuxième arme est une hache à douille en bronze avec anneau latéral, d'une très belle conservation. Cette pièce, qui ne présente aucune trace d'usure ou de chocs, possède une magnifique patine verte et brune.

Sa longueur totale est de 112 m/m, dont 54 m/m pour le tranchant et 58 m/m pour la douille; son poids est de 215 gr.

Cette douille, rectangulaire, mesure 27 m/m sur 31 m/m extérieurement; l'épaisseur des parois varie entre 3 à 4 m/m et sa profondeur est de 54 m/m.

On remarque à l'intérieur de celle-ci, qui est en forme de pyramide quadrangulaire, quatre nervures saillantes partant des bords de la douille pour aller en ligne droite vers le fond de la cavité.

Cette particularité, citée par Chauvet dans la description de la cachette de Vénat (Charente), n'existe pas sur toutes les haches à douille (2).

La hache de Saint-Leu est d'une forme curieuse que l'on rencontre rarement dans notre région.

(1) L. Plessier, Ouv. cité, p. 128. Les épées de bronze du Musée Vivenel à Compiègne, trouvées dans la région, sont également pistilliformes.

(2) Sur ces haches, consulter J. Evans, *L'Age du bronze*, p. 144, et G. Chauvet, *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat*, commune de St-Yrieix, près Angoulême, in-Bull. Soc. Hist. et Archéo. de la Charente, 1894, p. 53-54.

On y remarque, en effet, deux étranglements à la base de la douille avec ailerons simulés, rappelant le type des haches à ailerons terminaux du commencement de l'âge du bronze IV.

Cette hache est donc d'un type intermédiaire entre les haches à ailerons et celles à douille, et sa fabrication peut être située vers le XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

La troisième pièce, provenant également de Saint-Leu, est beaucoup plus récente. C'est une lance à crochets, en fer, de l'époque franque, remarquable par sa longueur qui n'est pas commune — 415 m/m — et par sa bonne conservation. La partie perforante, qui a 145 m/m de longueur et 33 m/m dans sa plus grande largeur, présente une nervure sur ses deux faces.

A 35 m/m de la base de la douille se voient les deux crochets non acérés qui firent donner jadis à cette arme le nom de lance à barbelures. Leur longueur est de 28 m/m.

Le morceau de la hampe en bois qui se trouvait à l'intérieur de la douille s'est conservé malgré sa longue immersion, mais il nous est impossible de reconnaître l'essence du bois employé, car cette arme est recouverte d'une épaisse gangue, spéciale aux objets longtemps exposés à l'action des eaux courantes.

Le poids actuel de cette lance est de 720 gr.

D'après les déclarations qui ont été faites à notre collègue M. Poirrier par le dragueur qui avait recueilli ces différents objets, il aurait été alors extrait de la

rivière un certain nombre de lances identiques à celle-ci, mais elles ne furent malheureusement pas conservées.

Lors des premières découvertes d'armes similaires, on imagina de voir dans la lance à crochets l'Angon d'Agathias, l'arme terrible des Francs, mais les explorations méthodiques et scientifiquement conduites de nombreux cimetières mérovingiens permirent de retrouver de véritables angons qui firent abandonner avec juste raison les premières hypothèses des archéologues.

« Je ne m'explique pas bien, écrit M. Barrière-Flavy (1), l'utilité de ces crochets si ce n'est comme ornement de l'arme. Quoiqu'il en soit, cette forme de lance est moins commune que la framée, sous quelque forme qu'elle se présente. Il s'est rencontré pourtant des lances à crochets de grande dimension et d'une force peu commune — comme celle de Saint-Leu. La douille polygonale, l'aspect général, le fini du travail et autres particularités nous ont fait longtemps douter de l'époque à laquelle on pouvait raisonnablement rapporter ces armes. Mais les fouilles méthodiques et les minutieuses observations de M. le baron de Loë dans le cimetière d'Harmignies nous forcent à considérer cette arme comme appartenant bien au VI<sup>e</sup> et peut-être au V<sup>e</sup> siècle. Le savant archéologue belge l'a rencontrée dans une tombe de vieux guerrier. Elle reposait près du pied droit, la pointe en bas, un scramasax était posé sur le bassin, ainsi qu'une hache. Un

(1) C. Barrière-Flavy. *Les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule, du Ve au VIII<sup>e</sup> Siècle*, T. I, p. 45. (Paris-Picard, 1901).

---

umbo de bouclier avait été placé entre les jambes. La lance à crochets semble plus répandue en Belgique et dans l'Est que dans tout autre pays occupé par les Barbares ».

Pour nous, qui avons examiné attentivement la lance de Saint-Leu et les nombreuses reproductions d'objets similaires contenues dans les planches de l'ouvrage de M. Barrière-Flavy (1), il nous apparaît que ces crochets ne devaient pas servir à l'ornementation de l'arme, déjà fort lourde par elle-même, mais devaient avoir une utilité pratique.

Il serait plus rationnel d'admettre que ces crochets avaient pour but d'empêcher l'arme de pénétrer trop profondément dans le corps d'un ennemi et plus particulièrement dans les flancs des montures des cavaliers.

Nous avons tenu à vous présenter ces objets et à les décrire avant qu'ils n'aillent prendre place dans les vitrines du Musée du Valois que notre nouveau collègue, M. Barbier, fait actuellement aménager dans son château de Vez, aujourd'hui complètement restauré.

C'est là que s'abrite maintenant la collection archéologique que notre collègue M. Poirrier avait patiemment constituée et qu'il vient d'offrir au Musée du Valois.

M. HÉMERY.

(1) La lance de St-Leu est exactement reproduite par la fig. I de la planche XII de l'ouvrage précité.